

La FNPF alerte sur les atteintes portées à la politique de l'eau et à la biodiversité

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) a été reçue le mercredi 5 février par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Cette rencontre a permis d'aborder des sujets cruciaux pour l'avenir des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la pêche de loisir en France.

La délégation, menée par Claude Roustan, président de la FNPF, accompagné de Jean-Paul Doron, vice-président, et Hamid Oumoussa, directeur général, a porté **trois dossiers prioritaires auprès de la ministre.**

La FNPF a exprimé sa vive **préoccupation face aux attaques contre les politiques environnementales**, et plus particulièrement dans le domaine de l'eau. Des simplifications et des remises en cause inédites sont actuellement débattues au parlement. Ces projets de texte ont pour objectif de placer le droit de l'environnement sous la tutelle du développement de certaines activités agricoles (création de retenues, altérations des zones humides et des cours d'eau, simplification des procédures, déclassement du statut de la biodiversité...)¹.

La FNPF a également rappelé son **soutien aux établissements publics et aux agents, notamment de l'OFB**², en charge de la connaissance et de la surveillance des politiques environnementales.

Monsieur Claude Roustan a insisté sur le combat de la FNPF pour une politique de l'eau ambitieuse, sobre et respectueuse des exigences de la nature³.

La **protection des poissons migrateurs** a constitué le deuxième axe fort des échanges. Les poissons grands migrateurs, en particulier l'anguille et le saumon, sont dans une situation alarmante avec un risque de disparition avéré.

S'agissant du saumon particulièrement, la FNPF a demandé des mesures énergiques de protection sous peine de le condamner à une disparition certaine et à court terme. La délégation a ainsi signalé que toute interdiction ou suspension de la pêche doit concerner toutes les catégories de pêcheurs et tous les milieux. Elle a plaidé pour la **mise en place urgente d'un plan national saumon** porté par le ministère en charge de l'Ecologie. Ce programme, qui bénéficierait de l'expertise technique de l'OFB et de l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles la FNPF, viserait à déployer des mesures concrètes pour la sauvegarde de cette espèce emblématique.

¹ Proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, d'une part, et projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole.

Par ailleurs, des coupes franches sont intervenues dans les financements de la biodiversité et de la politique de l'eau.

² https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/01/07/l-office-francais-de-la-biodiversite-l-un-des-principaux-remparts-contre-l-effondrement-du-vivant-est-victime-d-attaques-intolérables_6486863_3232.html

³ <http://www.federationpeche.fr/6504-mouillons-nous-pour-defendre-le-plan-eau.htm>

Enfin, la question de la « **régulation** » du **grand cormoran** a été abordée avec le souhait partagé de mettre fin au vide juridique actuel. Le Président a plaidé avec conviction pour la **publication immédiate de l'arrêté « cormorans »**. La ministre s'est montrée sensible à la nécessité d'un texte réglementaire pragmatique et de nature à assurer une protection effective du peuplement piscicole commun.

« Nous sommes très satisfaits de notre rencontre avec Madame Pannier-Runacher. Nous lui avons rappelé que l'Ecologie et la politique de l'eau ont de nombreux alliés au nombre desquels les pêcheurs. La ministre est sensibilisée, impliquée et offensive. Notre réseau doit, en ces temps bien difficiles pour nos missions, rester mobilisé et en alerte permanente ! »

Claude Roustan, président de la FNPF



Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 3 500 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs, 40 000 bénévoles et 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège
